

# CHEMERY SUR BAR

## ARDENNES-FRANCE

15 Kms au Sud de Sedan



### Marche Populaire Internationale



## DIMANCHE

### 01 juillet 2018

### Parcours de 5-7-11-15-22 km

Membre de la FFSP n°F0997

Visa FFSP 2018-08-288-1M

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)

 [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france) 

[twitter.com/ffsp\\_officiel](https://twitter.com/ffsp_officiel)



Groupama



EN-PROVENCE  
OLYMPIADES 2019  
FRANCE



VVF VILLAGES  
LES VACANCES PARTOUT EN FRANCE

### Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national  
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par  
arrêté N°012156 du 2 août 2001

# INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** Salle polyvalente, rue basse  
**08450 CHEMERY sur BAR**
- Horaires :** Départ de 08h00 à 14h  
Arrivée limitée à 18 heures
- Parcours :** 5 parcours fléchés : 5-7-11-15 et 22 km  
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 2,-€**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour. Licence gratuite pour les - de 12 ans et les personnes handicapées , réglée par le CD 08-55
- Inscriptions :** PONTOISE Pascal  
16 rue Nationale  
08450 CHEMERY SUR BAR  
Téléphone: 03,24,35,42,58
- Récompenses :** aux groupes les mieux représentés,
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.  
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Boissons et petites collations gratuite au premier point de contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
- Secourisme :** Premiers secours : assuré par l'association  
Urgence : 112

***La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal***